CC du Bas Armagnac : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 9 020 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC du Bas Armagnac affichait un encours de dette de 1 M€, soit 115 € par habitant, une épargne brute égale à 6,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,4 ans.

Dette par habitant
115 €
1 M€ au total

Capacité de désendettement
3,4 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
6,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
515 € / hab.
4,6 M€ au total

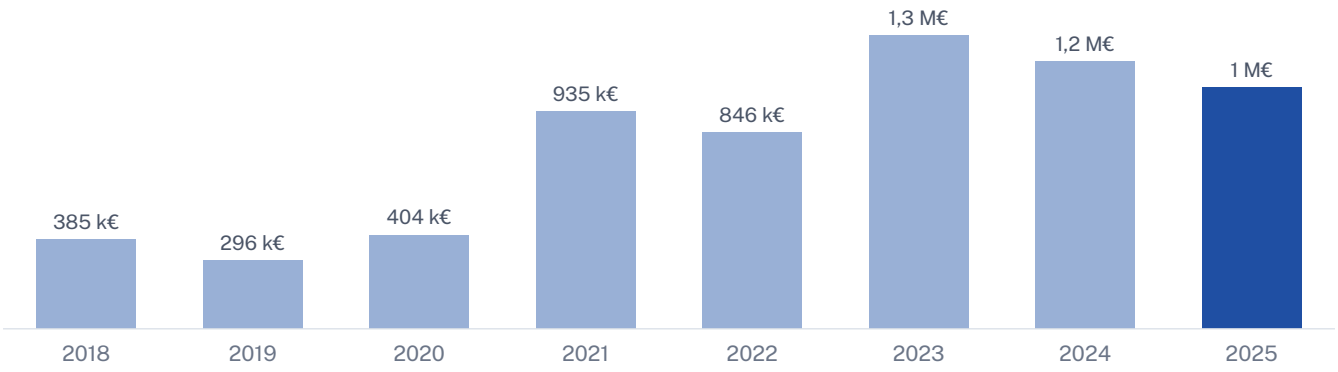
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	515 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	47 %	242 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	6,1 %	34 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	115 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	39 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	182 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 385 k€ en 2018 à 1 M€ en 2025 (+170,3 %). Valeur la plus haute : 1,3 M€ en 2023 ; la plus basse : 296 k€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	385 k€	10 %	1,1 ans	536 k€
2019	296 k€	2,2 %	3,6 ans	609 k€
2020	404 k€	18,1 %	0,6 ans	893 k€
2021	935 k€	10,5 %	2,3 ans	821 k€
2022	846 k€	5 %	4,1 ans	1,5 M€
2023	1,3 M€	9,5 %	2,8 ans	1,7 M€
2024	1,2 M€	5,2 %	4,6 ans	977 k€
2025	1 M€	6,1 %	3,4 ans	349 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Bas Armagnac
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,8 M€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	41,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Rehabilitation de la gare de nogaro afin d'y installer le siege de la communaute de communes et l'office de tourisme tranche 1	335 200 €
2023	DETR	Réfection ouvrage d'art : pont sur St Aubin entre Nogaro et Ste Christie d'Armagnac	52 500 €
2024	DETR	Travaux investissements voirie 2024	40 028 €
2024	DETR	Protection de la voie communale ndeg8 - berge du midour 2024	11 432 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Achat d'un vehicule electrique	5 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.